



LÉGATION DE SUISSE  
EN EGYPTE

Référence: Votre  
Notre CM.2B. F./mp

*M. le Chef du Département*  
4.VII

Le Caire, le 1er juillet 1952  
10, Sh. Abdel Khalek Saroit Pacha  
Téléphones 78171-78172

*Annexe à:  
M. Dieroux  
4.VII*

*d'accord avec le  
sein d'une expresse  
sur n. de fiches.*

CONFIDENTIELLE

7.7. u.s.

- La Suisse doit-elle reconnaître le nouveau titre du Roi d'Egypte ?
- Les raisons qui pourraient nous engager à ne pas le faire pour le moment.



Monsieur le Ministre,

Dans ma lettre du 24 de ce mois, j'avais eu l'honneur de vous annoncer la reconnaissance par la Grèce et l'Italie du nouveau titre du Roi. Depuis lors, plusieurs missions diplomatiques se sont demandé si elles devaient recommander à leur gouvernement de suivre cet exemple et cette question a fait l'objet de très nombreuses conversations entre collègues.

Il s'agit notamment des missions espagnole, hollandaise et brésilienne. L'Espagne voudrait devenir une sorte d'intermédiaire entre les pays arabes et les pays sud-américains afin de pouvoir, forte de ce rôle, se présenter au monde avec plus d'autorité. Madrid cherche le moyen de plaire au Caire.- Les Pays-Bas avaient accredité un ministre en Egypte il y a quelques mois. Il y était arrivé au moment où le nouveau titre de Farouk Ier fut proclamé et ne put présenter ses lettres de créance. Dès lors, il attend à Beyrouth et serait très désireux que les circonstances lui permettent de se rendre au Caire.- Le Brésil a ici un ministre qui voudrait assumer un autre poste, mais

Aux Affaires Politiques  
du Département Politique Fédéral

B e r n e

8 JUL. 1952



qui ne peut partir sans décapiter sa Légation qui, à cause du nouveau titre du Roi, serait alors gérée par un simple chargé d'affaires. Lui aussi serait heureux d'un changement de la situation.

Voici maintenant les idées qui se présentent à l'esprit lorsqu'on considère la chose du point de vue suisse.

L'Egypte demande toujours aux pays qui sont représentés chez elle de reconnaître le nouveau titre du Roi Farouk Ier comme Roi du Soudan. Au début, cette appellation devait être une sorte de reconnaissance de la souveraineté de l'Egypte sur le Soudan; aujourd'hui, il ne s'agit plus que d'une question protocolaire, voire même symbolique. La raison en est qu'entretiens les Soudanais ont montré qu'ils ne désiraient point se placer sous la souveraineté de l'Egypte et que la personne même du Roi Farouk ne leur convenait pas; ils considèrent, en outre, que le titre de "Roi du Soudan" implique des droits réels.

En dépit de cette évolution, le Caire persiste à inviter les pays étrangers à admettre le nouveau titre royal. En même temps, il cache sciemment et intentionnellement au peuple égyptien que la plupart des capitales qui ont déjà accepté cette appellation n'ont pas voulu préjuger de la situation politique. Le Caire ne dit rien non plus au public sur ce que le Mahdi lui-même refuse la suzeraineté égyptienne. Vu cette attitude, les prétentions de l'Egypte sur le Soudan prennent couleur d'impérialisme d'une part et d'artifice de politique intérieure d'autre part. Cette manœuvre doit permettre tant au Gouvernement qu'au Parlement égyptien et surtout au parti du Wafd de cacher au peuple qu'il a été induit en erreur.

J'ai déjà exprimé l'idée, dans ma dernière lettre, que ce "pieux mensonge" pouvait passer pour un prix modeste s'il devait payer l'adhésion de l'Egypte, notamment du Wafd, à la défense commune du Moyen-Orient, marché que propose l'ambassadeur américain. L'Amérique peut sacrifier le Soudan à l'Egypte et passer outre aux intérêts britanniques en Afrique, quitte à se contredire plus tard. Mais que fera un petit pays tel que le nôtre ?

Nous pourrions nous laisser guider par les quelques considérations suivantes :

a) Les conversations tant entre l'Egypte et le Soudan qu'entre l'Angleterre et l'Egypte sont toujours en cours. Il ne nous appartient guère de prendre, en ce moment, une décision qui pourrait favoriser l'un ou l'autre des négociateurs. D'autre part, les grandes puissances n'ont pas encore pris position et rien n'indique, pour le moment, que la France ou la Russie veuille prendre une décision.

b) Selon notre tradition, nous devrions être plutôt favorables à l'indépendance du Soudan; en tous cas, nous ne pourrions guère contribuer, sans raison majeure, à soumettre, contre son gré, ce pays à l'Egypte. D'ailleurs, l'ONU a déjà reconnu l'indépendance de la Libye et elle reconnaîtra sous peu celle de la Somalie italienne; comment refuserait-on ces mêmes droits au Soudan ? [C'est d'autre part grâce à la présence de troupes anglaises en Egypte que nous y vivons dans une paix relative.

Enfin, nous avons des collectivités suisses dans presque toutes les colonies britanniques en Afrique et nous ne saurions désirer d'y faire figure d'amis de l'impérialisme égyptien.

c) Avons-nous un intérêt quelconque à aider le gouvernement égyptien à continuer de tromper la population égyptienne sur la situation véritable ? Un jour ou l'autre, la manoeuvre officielle sera découverte et nous risquons de jouer alors un rôle déplaisant. Nous avons pu constater jusqu'ici qu'en dépit des promesses formelles données, le Gouvernement n'a pas publié les restrictions que les différents pays ont faites à leur reconnaissance du nouveau titre du Roi.

d) Nos relations avec l'Egypte sont équilibrées. Cependant, c'est plutôt elle qui a besoin de nous; nous sommes de bons acheteurs de son coton et notre colonie est une des plus appréciées dans la Vallée du Nil; l'Egypte désire la retenir plutôt que de l'éloigner.

Dans ces conditions, vous estimerez sans doute avec moi qu'il est préférable de ne rien entreprendre en ce moment et de suivre avec attention l'évolution des choses. Il est fort possible qu'avec la crise gouvernementale qui s'est produite aujourd'hui même, la politique étrangère égyptienne se modifie également et que l'avenir nous permette de voir plus clair.

J'ajoute ici que personne dans la colonie n'a soulevé l'opportunité d'une reconnaissance éventuelle du titre de "Roi du Soudan".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse:

B. a. Fide.